

## **Annexe 1. Organisation sociale dans les plantations d’Azaguié et de Méagui**

### **Azaguié, un site en proximité d’Abidjan**

La culture du cacao dans cette région est majoritairement pratiquée par les peuples autochtones, en particulier les Abbey. Ces producteurs sont souvent des retraités revenant au village pour s'occuper des parcelles héritées de leurs parents ou des personnes ayant quitté le système scolaire très tôt : arrêt à partir de l'école primaire, pour devenir producteurs après la mort de leurs parents. En plus de ces propriétaires, il y a des techniciens agricoles qui assistent ces derniers dans la production de cacao. Ces techniciens s'occupent principalement des exploitations des personnes vivant dans la capitale, qui n'ont ni le temps, ni les connaissances agronomiques nécessaires pour gérer les plantations. Depuis peu, cette région connaît un fort intérêt de la part de cadres résidant à Abidjan, qui souhaitent investir dans l'immobilier et le foncier. Ils sont de plus en plus nombreux à faire l'acquisition de terres, tant pour la construction de lotissements que pour la production de cacao, dont le prix a augmenté ces dernières années.

Il convient également dans cette zone d'interroger les dynamiques d'installation et de transmission dans cette région majoritairement peuplée par des populations autochtones, en particulier les Abbey. En effet, 56 % des producteurs interrogés sont issus de cette ethnie, avec un âge moyen de 60 ans. Ces agriculteurs, souvent proches de la retraite, se heurtent à une problématique récurrente : le manque d'intérêt de leurs enfants pour la reprise des exploitations familiales. La majorité de ces descendants, aujourd'hui étudiants résidant principalement à Abidjan, ne manifestent pas le souhait de s'engager dans la production agricole. Ce désintérêt des jeunes générations pousse les producteurs âgés à continuer la culture du cacao, qu'ils considèrent non seulement comme un marqueur identitaire fort « la marque et l'identité de la Côte d'Ivoire », mais également comme une activité relativement peu contraignante en termes de travail physique, compatible avec leur âge avancé. En raison de la rareté et du coût élevé de cette main-d'œuvre, de nombreux producteurs se tournent vers l'utilisation de pesticides, notamment des herbicides, pour entretenir leurs champs.

### **Méagui, principale zone de production du cacao**

Dans cette région, les propriétaires terriens rencontrés sont principalement des Bakwés, un groupe ethnique vivant dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Cependant, les producteurs de cacao de cette zone sont majoritairement des Baoulés, des Burkinabés, des Dioulas, des Koyaka, entre autres, qui exploitent les terres traditionnelles des Bakwés. Ces populations allochtones ont acquis un droit d'usage de ces terres auprès des Bakwés en échange d'objets symboliques tels que des pagnes traditionnels, des béliers ou de la liqueur, illustrant ainsi une dynamique complexe et parfois précaire de l'accès à la terre dans cette région.

Dans cette région, les producteurs ne sont pas forcément propriétaires du foncier. Les exploitants agricoles désignent respectueusement les propriétaires terriens (autochtones de la région et de l'ethnie Bakwé, n'exerçant aucune activité agricole) comme leurs « *tuteurs* », un terme qui souligne les relations étroites et respectueuses qu'ils entretiennent avec eux et qui leur rappelle la fragilité de leur occupation foncière.

Dans la zone de Méagui, la main-d'œuvre devient de plus en plus rare. Face à ce problème, les producteurs ayant des superficies de production moyennes autour de 2 hectares délèguent

l'entretien d'une partie de leur plantation à des « abussantiers ». Ceux-ci ne supportent pas les coûts liés à la culture, mais se voit confier la gestion d'une certaine superficie du champ jusqu'à la production. Le terme « abussantiers » vient de la langue Baoulé, l'une des langues parlées en Côte d'Ivoire, et signifie « travail partagé en trois ». Les producteurs emploient une personne pour s'occuper du champ de cacao : désherbage, récolte, écabossage, fermentation, séchage et parfois même vente du cacao. Ils travaillent aussi dans les champs de manioc, d'igname, etc. Une fois le cacao vendu, le montant est divisé en trois parts : 2/3 pour le propriétaire et 1/3 pour l'abussantier. Cette pratique est très répandue dans la zone de Méagui, car les producteurs préfèrent que leurs enfants se concentrent sur leurs études plutôt que de travailler dans les champs. Pour eux, l'abussantier est une solution pour continuer à produire du cacao tout en encourageant l'éducation de leurs enfants. Le phénomène des abussantiers permet ainsi aux producteurs de disposer d'une main-d'œuvre disponible. Parfois, les abussantiers sont considérés comme des membres de la famille. Martine, productrice, témoigne : « *Mon abussantier est membre de ma famille, je ne fais pas de différence entre lui et mes enfants. Nous mangeons la même nourriture et dormons dans la même maison* ».

Toutefois, cette forme de gestion à distance soulève des questions sur l'identité du planteur dans les communautés rurales. Dans les cas observés lors de nos enquêtes, certains planteurs n'acceptent pas cette délégation, jugeant qu'un véritable planteur est celui qui travaille directement dans ses champs. Cette conception ancrée souligne une dimension identitaire forte dans la définition du statut de « planteur ». Un planteur ne peut être réduit à un gestionnaire à distance, mais doit entretenir un lien physique et symbolique avec la terre. Ainsi, le recours aux abussantiers soulève des enjeux sociologiques majeurs dans la filière cacao. Il répond à l'enjeu d'accès à la main-d'œuvre, mais il produit aussi une redéfinition progressive de ce que signifie être planteur en Côte d'Ivoire. Ces évolutions, tout en offrant une flexibilité dans la gestion des exploitations, modifient la relation des producteurs à leur terre et réinterrogent les fondements de leur identité professionnelle et sociale.